



Conclusions préliminaires de la réunion générale du RSCD, Lomé, 19-21 avril 2017

Rapports d'avancement national et régional 2016-2017

Le RSCD a fourni le plan de travail approuvé lors de la réunion générale de Bangkok de 2016. Il y a un consensus concernant les rapports d'avancement fournis par les secrétariats mondiaux et régionaux du RSCD et ceux-ci ont été approuvés par l'Assemblée générale.

Des progrès ont été réalisés dans le développement des réseaux de développement régional du RSCD, leurs comités de direction et les modalités de fonctionnement.

Les organisations nationales s'engagent de plus en plus dans la mise en œuvre de la stratégie de l'Agenda 2030 du RSCD (mobilisation et engagement, sensibilisation et mise en œuvre, suivi et communication) et tous les membres sont encouragés à suivre cette voie.

L'évaluation des outils de sensibilisation et de communication du RSCD par les organisations nationales a été positive, tout comme la recherche et les publications produites au cours de cette période. Ils ont également apprécié l'utilisation du Profil syndical de l'efficacité du développement (TUDEP) et l'évolution du fonctionnement des partenariats du RSCD.

- Les membres du RSCD s'engageront dans une stratégie de lobbying sur les indicateurs liés à l'ODD 8.8 (liberté d'association et de négociation collective), ainsi que dans la promotion d'une alliance mondiale au niveau des Nations Unies afin de braquer les projecteurs sur ces priorités des syndicats.
- Les secrétariats mondiaux et régionaux du RSCD travailleront sur une méthode plus flexible pour faire le rapport des progrès réalisés.

Engagement syndical pour l'Agenda 2030

Les réseaux de développement régional du RSCD mettent en œuvre de plus en plus souvent la stratégie de l'Agenda 2030 du RSCD, notamment grâce à leur participation à des forums régionaux sur le développement durable (CESAP, CEA, CEPALC, CEE-ONU). Les défis sont notés sur l'hétérogénéité des modalités et des processus de participation.

Les membres du RSCD reconnaissent l'importance que revêt l'engagement auprès des Fédérations syndicales internationales (FSI), étant donné leur rôle dans les ODD spécifiques.

Les membres du RSCD ont validé le modèle de rapport de contrôle de l'ODD discuté au cours de plusieurs réunions du RSCD et se sont engagés à l'utiliser pour les prochains forums régionaux sur les ODD et le forum politique de haut niveau (FPHN) de New York en juillet 2017.

- Il convient d'œuvrer pour s'assurer l'obtention d'un espace syndical dans les processus régionaux des ODD, idéalement celui-ci devrait refléter la structure des principaux groupes de l'ONU au niveau mondial.
- Aussi bien le secrétariat mondial que les secrétariats régionaux fourniront un soutien aux organisations nationales pour compléter le modèle de rapport de contrôle de l'ODD.
- Une question sera ajoutée dans le modèle afin d'évaluer la contribution des syndicats à la mise en œuvre des ODD.
- Les organisations nationales sont encouragées à se coordonner en interne (au sein des départements) et avec des fédérations sectorielles pour la compilation du modèle.
- Les membres du RSCD sont encouragés à communiquer avec les délégations de l'UE dans les pays partenaires, en tenant compte du soutien potentiel que l'UE peut fournir aux syndicats en tant qu'agents de mise en œuvre des ODD.

Travail de l'OIT en matière d'efficacité de la coopération au développement – CIT 2018

Les participants ont pris note des dates du prochain rapport de l'OIT sur l'efficacité de la coopération au développement qui sera présenté à la Conférence internationale du travail (CIT) de 2018.

Les enjeux qui sont ressortis des discussions des groupes de travail ont été notés. Il s'agit notamment de la pertinence du travail décent et de ses quatre piliers, en particulier : le dialogue social ; la privatisation de la coopération au développement et les financements mixtes (liés à l'APD) ; le soutien à la formalisation de l'économie informelle ; la responsabilité des multinationales dans les chaînes d'approvisionnement ; le développement des capacités pour soutenir les mandats de l'OIT, en particulier l'appartenance à un syndicat ; la mise en œuvre des principes d'efficacité du développement dans la coopération au développement de l'OIT ; la cohérence des politiques (commerce et développement) ; la numérisation ; la migration.

- Trois points de discussion devront être proposés pour la préparation de la discussion de la CIT. Ces sujets doivent être suffisamment généraux que pour obtenir le soutien d'autres mandats de l'OIT. Voici quelques possibilités de suggestion :
 1. Accroissement du rôle de l'OIT dans la promotion du travail décent comme paradigme de développement inclusif fondé sur le dialogue social au sein du domaine de développement des parties prenantes ;
 2. Des partenariats multipartites et le rôle de l'OIT ;
 3. Modèles de l'OIT pour le renforcement des capacités.
- Le RSCD suivra la CIT 2018 à propos de la question de l'efficacité de la coopération au développement.
- La ROC 2017 du RSCD à Bruxelles pourrait constituer une autre occasion d'évaluer les avancées réalisées sur le rapport de l'OIT.

5^e sommet UE-Afrique, Abidjan, 28 et 29 novembre 2017

L'importance des relations UE-Afrique a été décrite, en particulier sur les sujets suivants : l'emploi et la création d'emploi, le changement démographique et la nécessité d'investir dans la jeunesse, l'industrialisation et la diversification des économies africaines, la migration, l'investissement et l'utilisation de l'APD, la fragilité, la fiscalité, le commerce et le climat.

Au cours de la période précédant le 5^e Sommet UE-Afrique, les différents espaces d'engagement ont été décrits.

- Les syndicats doivent s'engager dans et autour de la préparation du 5^e Sommet UE-Afrique, à travers des espaces de coordination des OSC en Afrique et en Europe travaillant sur le sommet afin de promouvoir les principaux messages syndicaux qui alimenteront les conclusions du Sommet.
- La CSI-Afrique tentera de s'impliquer dans la plate-forme des OSC d'Afrique en relation avec le Sommet.
- La CES et le secrétariat du RSCD coordonneront l'engagement des OSC de l'UE pour ce Sommet et les institutions de l'UE, tels que le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et le Comité économique et social européen de l'Union européenne (CESE) et d'autres instances jugées importantes pour alimenter les discussions du Sommet
- Une délégation syndicale participera au Forum intercontinental des OSC à Tunis, en juillet 2017.
- Le RSCD explorera la possibilité d'organiser des réunions préparatoires et d'accéder au Sommet lui-même.

Évaluation du RSCD 2014-2017

Les commentaires et recommandations des groupes seront inclus dans le rapport de l'Assemblée générale et serviront à alimenter le processus d'évaluation externe sur le RSCD. Les organisations seront également contactées individuellement pour des entretiens bilatéraux.

Plans de travail régional et mondial du RSCD 2017-2018

Les plans de travail ont été présentés et approuvés par les membres du RSCD.